

CONGRÈS ANNUEL
ASSOCIATION D'OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE ET
DE CHIRURGIE CERVICO-FACIALE DU QUÉBEC
29 au 31 octobre 2010

BROCHURE DES EXPOSANTS

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

► Endroit : Salle de Bal
Fairmont Le Château Frontenac
1 rue des Carrières
Québec QC G1R 4P5

Téléphone : 418 692 3861
Télécopieur : 418 691 2143
Courriel : chateaufrentenac@fairmont.com

► Dates et heures de l'exposition : **Vendredi 29 octobre 2010 de 10h00 à 17h00**
Samedi 30 octobre 2010 de 08h00 à 12h00

HÉBERGEMENT : Fairmont Le Château Frontenac
1 rue des Carrières
Québec QC G1R 4P5

Les exposants verront à réserver eux-mêmes et directement les chambres d'hôtel pour leurs représentants lors de ce congrès. En composant le numéro (1) 418 692 3861 ou le 1 866 540 4460, les représentants peuvent faire leur propre réservation de chambre et obtenir immédiatement un numéro de confirmation. Veuillez mentionner le code de groupe: **OTOR1**. Un bloc de chambres a été retenu jusqu'au **28 septembre 2010**.

Tarifs pour les chambres :

Catégorie Fairmont : 169 \$ par nuit (occupation simple ou double)
Catégorie Deluxe Ville : 219 \$ par nuit (occupation simple ou double)

Après la date limite, les tarifs réguliers seront en vigueur et nous ne sommes plus responsables de la disponibilité des chambres.

LOCATION DES KIOSQUES

La sous-location d'une partie du kiosque est interdite.

Un numéro de kiosque sera attribué à chaque exposant par le comité organisateur du congrès. Il est strictement interdit d'occuper un autre espace que celui alloué.

Une priorité sera accordée aux donateurs ORL pour le choix de l'emplacement de leur kiosque, le cas échéant.

INSTALLATION ET DÉMONTAGE DES KIOSQUES

MONTAGE: Les kiosques seront à la disposition des exposants le vendredi 29 octobre 2010, entre 8h00 et 10h00.

DÉMONTAGE: Les kiosques devront être démontés et les caisses transportées hors des lieux d'exposition le samedi 30 octobre 2010 entre 12h00 et 14h00.

ENTREPOSAGE, DÉMÉNAGEMENT ET MANUTENTION DU MATÉRIEL D'EXPOSANT

La livraison de matériel sera acceptée par le Fairmont Le Château Frontenac à compter du **lundi 25 octobre 2010** :

Adresse : Fairmont Le Château Frontenac
1 rue des Carrières
Québec QC G1R 4P5

Tout le matériel doit être clairement identifié avec :

Le nom de l'événement : Congrès Association ORL (#OTOR-1)
Contact à l'hôtel : Julie Paquin Fournier
Nom de la salle : Salle de Bal
Numéro du kiosque : Kiosque # ...

DESCRIPTION DU KIOSQUE

La surface du kiosque sera de **10 pieds** de profondeur **par 10 pieds** de largeur. Les exposants qui réservent plus d'un espace peuvent choisir de supprimer la cloison latérale contiguë.

Les matériaux utilisés devront être ininflammables et seront sujets à inspection par le département des incendies de la ville de Québec. Aucun liquide inflammable ou matière similaire ne pourra servir ou être exposé dans les kiosques.

DEMANDE D'ÉLECTRICITÉ, TÉLÉPHONIE ET INTERNET

Chaque kiosque disposera d'une alimentation électrique de base (15 ampères) (inclus dans les frais de location).

Toute demande supplémentaire d'électricité, téléphonie ou Internet devra être transmise à la coordonnatrice du Fairmont Le Château Frontenac, Madame Julie Paquin Fournier, **au moins une semaine avant la date d'installation** en utilisant le « Formulaire de services techniques » ci-joint.

Les frais additionnels encourus seront à la charge de l'exposant.

PROTECTION DES EXPOSITIONS

L'Association d'oto-rhino-laryngologie et de chirurgie cervico-faciale du Québec et le Fairmont Le Château Frontenac ne pourront être tenus responsables d'aucun préjudice, perte, vol, dommage ou vandalisme subis à vos équipements ou à vos marchandises lors de l'entreposage, pendant la durée du congrès ou après. Les exposants acceptent donc l'entière responsabilité et sont donc invités à se munir d'assurances pour cette période pour leurs biens matériels ainsi que leur personnel.